



Fin de la première journée de travail de l'Assemblée plénière de la Conférence interconciliaire

Le 22 novembre 2012, à la salle des conciles de l'église du Christ Sauveur se sont déroulées plusieurs réunions de l'assemblée plénière de la Conférence interconciliaire.

Les membres de l'Assemblée ont débattu des projets de documents « Propositions d'amendements et d'addenda aux Statuts de l'Église orthodoxe russe », « Procédure d'élection du Patriarche de Moscou et de toute la Russie », « de la position de l'Église sur l'apparition et les perspectives de développement des nouvelles technologies d'identification de la personne », « Position de l'Église orthodoxe russe sur la réforme du droit familial et les problèmes de la justice juvénale ».

Il a été décidé de présenter à l'examen du Concile épiscopal de 2013 des propositions d'amendements aux Statuts ainsi que les quatre versions du projet de Règlement sur l'élection du Patriarche de Moscou et de toute la Russie.

Le document sur la justice juvénale a été adopté avec un nouveau titre, reflétant mieux l'attention portée par l'Assemblée interconciliaire à la problématique du droit familial et le système de la justice juvénale. Ce document est également transmis par l'Assemblée plénière au Concile épiscopal.

Le projet sur les nouvelles technologies d'identification de la personne sera retravaillé en tenant compte des propositions conceptuelles exprimées en Assemblée, avant d'être représenté le 23 novembre, informe le site officiel du Patriarcat de Moscou.